IRISH BELIEF IN FAIRIES.

The Story of a Lost Child Who Was Found Recently by Smoking Out the Sprites.

In a village in the west of Ireland a few weeks ago a child wandered away into the country and was lost. Its anxious parents, after a weary and unavailing search, reported the matter to the constable in charge of the village. After carefully questioning them he told them that any further search for the child would be useless without certain preliminaries, because it was clear to him that the poor child had been carried off by the fairies, according to their well-known custom. The constable told them to make a fire and burn in it as much of a certain herb as they could find. They did so at once. Then, according to his instructions, they went again in search of the child. He had declared that the smoke of the burning herb would force the fairies to bring the child back, and, sure enough, on going over the ground they had previously searched, they found the little boy asleep beside a stream, says the New York Sun.

The reputation and authority of that constable have now increased a hundredfold in all the countryside, and very few householders in those parts now have the temerity to risk offending "the good people," as they call the fairies (much as the Greeks used to call the furies "the Eumenides," or well-wishing ones), by omitting to leave out every night the traditional bowl of milk and the griddle cake for their benefit.

The constable himself believes his charm brought the child back. Yet, like all the Royal Irish constabulary, he has had to pass a fairly stiff examination in order to be received into the service.

THE PEANUT ROASTER.

An Invention That Is Used Everywhere and Thousands of Them Are Sold Annually.

The peanut roasters of black iron, such as are commonly seen in the city streets, are likely to have a capacity of 20 quarts. Such roasters are sold in sizes ranging from ten to twenty-eight quarts. Peanut roasters are made to hold three bushels, which makes a roaster as big as a barrel. Such a peanut roaster would be set up at a public resort at the seashore, or perhaps at fairs, says the New York Sun.

There are combined peanut roasters and warmers made in various sizes, the warmer having glass sides and a hot water reservoir below. Separate peanut warmers are made of various materials or combinations of materials, including tin, iron, steel and copper, and they are made in a variety of shapes and sizes, and equipped for heating by charcoal or oil.

There is an automatic roaster of which the cylinder is turned by a small steam engine attached to the crank, which serves to attract attention, and is oftenest seen at the seashore and other places of resort. The most elaborate and costly peanut outfit is the peanut wagon, which is equipped with a roaster and a warmer and is drawn by a horse.

There are more peanut roasters sold now than ever. Indeed, thousands are sold annually. They are used all over the country, and in other countries, too, for people eat peanuts pretty much everywhere nowadays.

COSTA RICA BANANAS.

Delicious Fruit Comes from the West Indian Island—Crops the Whole Year Round.

"The best bananas grown in the world come from Port Limon, Costa Rica," said a New Orleans man to a Washington Post reporter.

"They are shipped from Port Limon, and the country grower gets about 30 cents per bunch in gold. He is notified by wire from the seaport when to cut, and has two days in which to gather and deliver to the railway. Trains composed of well-ventilated cars take the fruit to a fast steamer, which is waiting to convey it abroad. The bunches will average about 14 hands each and each hand has from 17 to 18 bananas. When the bunch gets to New Orleans or New York they are worth about four dollars each, a tremendous advance over the price paid the Costa Rican producer.

"The planter, however, is surer of a safe profit than any other person handling the fruit. Jamaica negroes do all the labor attendant on the planting, culture and cutting, being better adapted to the work than the native peon. Jamaica bananas often make a finer appearance, but are not so prolific as the Port Limon product. The best plantations of Costa Rica are subject to overflow and the waters deposit a silt that greatly enriches the soil. Crops are ready for cutting the whole year round."

Bismarck's Sins.

Of the neuralgic pains in his face, which were so severe that he sometimes had to press the points of his fingers on his cheek bones for several minutes to secure a little relief, Bismarck was reported as saying: "This is quite natural. I have sinned in my life the most with my mouth, in eating, drinking and talking."

Refreshments in Scotland.

In the course of the arguments before the house of lords in a case in which the necessity for additional refreshment accommodation at Oban Station arose, Lord Watson, himself a Scotsman, interposed and remarked that refreshments in that part of Scotland had only one meaning, and that—whisky.

Lucky That Tastes Vary.

A lucky thing that tastes vary, that lemons as well as oranges are in demand; that the curves of youth or the more pensive lines of fruition in women's faces both find their special admirers.

NEW DYNAMITE GUN.

Invention of a New Jersey Man Proves a Great Success.

Is a Smooth-Bore Gun and Throws Powerful Dynamite Cartridges of Sixteen Pounds Over a Mile and One-Half.

"Built for business," is the inscription written on the Breath dynamite gun now at Keyport, N. J. This invention is calculated by its inventor, William L. Breath, of Orange, N. J., to be the most effective piece of ordnance in the world, designed to throw dynamite from smoothbore guns by a charge of smokeless powder.

A partial test of the new gun was had the other day. The inventor cleaned the gun carefully, locked the wheels of the ordinary field mount on which it is set, and then set a dummy projectile sailing through the air. It could not be seen until it struck. After getting the range Mr. Breath had an ordinary oil barrel set adrift, and when it was about 800 yards away he quickly charged the gun with a real projectile and pulled the lanyard.

This shell was plainly discernable in its flight. It passed over the object some 12 feet, but struck properly, head down. There was a muffled sound, followed by a great cloud of water. The next shot struck its mark, and splinters showed there had been a barrel.

It is a three-inch gun, 11 feet long, weighing 225 pounds exclusive of its mount. This weapon ejects a projectile weighing 16 pounds, the propelling charge of which is slow burning, smokeless powder, made by Mr. Breath, the pressure being regulated by the method of loading. Through this method the muzzle velocity of the projectile is unusually high, a gradually increasing pressure being given as the projectile moves toward the muzzle. This is a new idea in dynamite gun construction.

As there is no rifling to the gun the inventor affixed an aluminium vane to the rear of the projectile, which gives it the required steadiness in its flight. The propelling charge of smokeless powder is only three ounces.

Mr. Breath says he has demonstrated that his gun has a muzzle velocity of about 700 feet per second, the range being 2,500 yards. The projectile is the important part of the invention. The one used in the present gun is 34 inches long, the main body being 18 inches. It weighs 16 pounds. The deadly end of it is brass, covered with bronze, and the vane is of aluminium. The projectile contains five pounds of nitroglycerin. It is detonated by four ounces of dry gun cotton.

SPAIN'S RIFLE SHOOTS HARD.

Fires a Small Caliber Bullet But It Kills Quickly or Else the Wounded Quickly Get Well.

Army surgeons have been looking into the effect of the small caliber bullet which in the modern rifle attains a fearful velocity. The reports in the bureau of information show that the Spanish government uses a Mauser rifle, model of 1892, of caliber .276 inches. It has a knife bayonet and throws a shell of 398 grains weight, and 100 of these shells are carried by each soldier. The bullet is covered with maillechort, or copper, and is cylindro-conoidal in shape. Smokeless powder is used. The initial velocity is 2,285 feet per second. There have been campaigns in Africa with these small caliber rifles and the British surgeons have furnished reports of the effects.

Our own surgeons say that the Spanish rifle will kill more men than the old-time weapons and that the effect of the modern bullet is to kill quickly. Men who are shot in the head or abdomen will die on the field. Those who survive a battle will rapidly recover. The bullet has the effect of perforating a bone without fracturing it, and those who are shot in many parts of the body and in the arms or legs will suffer very little and will soon be ready for duty again. There need be few amputations, and the lasting effect of wounds will be reduced to a minimum.

The principal advantage of the modern rifle and its swift bullet is that those who ought to die will be killed immediately. Most of those who go to the hospitals will live.

TEN EYCK BARRED OUT.

Henley Stewards Refuse to Let Him Race in the Regatta on the Thames.

E. H. Ten Eyck, winner of the diamond sculls at Henley last year, when shown the press dispatch at Philadelphia from London stating that his entry for this year's race had been refused by the Henley stewards, said:

"I am not surprised to hear this. In fact, it has looked all along as if they intended to bar me out. The fact that no reason is given for my disqualification is significant in itself. I am simply not wanted, and that is all there is to it."

James Ten Eyck, father of the oarsman, said:

"This is an outrage and an insult to the National Association of Amateur Oarsmen, and I shall be greatly surprised if some action is not taken by that body."

Young Ten Eyck is a student in the dental department of the University of Pennsylvania. He is a member of the Pennsylvania Barge club, and it was stated that he will surely compete in the national regatta to be held on the Schuylkill river July 30.

Why His Head Ached.

A physician in Philadelphia analyzed a black japanned hat worn by a patient suffering from headache, and found that it contained three grains of one of the lead salts.

"NO VISITORS ALLOWED."

Why Proprietors Display This Legend in Their Establishments.

A distinguished Englishman, whose writings are as widely read in this country as they are in his native land, was shown through a very large carpet factory during a recent visit to New York. He manifested a great deal of interest in the various departments, and was permitted to inspect every nook and corner of the establishment, a privilege rarely extended to strangers. One of the features that puzzled the visitor most was this notice, which was posted at the entrance to each of two immense workrooms: "No Visitors Allowed. Positively no exceptions made to this rule." Naturally the first glimpse of this formidable prohibition piqued the curiosity of the Englishman, and he experienced a glow of flattered pride when the door was flung open at his approach, and he was invited to enter the interdicted region. He looked eagerly for something out of the ordinary, expecting to see some intricate machinery, or at least an indication of a secret process in operation. But the spectacle that met his gaze was commonplace in the extreme. Several hundred men and women were engaged in sewing carpeting and rugs. Some were plying needles by hand, and others were using machines. The entrance of the visitors caused a temporary lull in the hum of industry, and several hundred pairs of eyes were turned inquiringly upon the newcomers.

After emerging from this uninteresting quarter, the Englishman inquired: "Why so much secrecy about that room? 'No visitors allowed,' etc. It did not appear to me that there was anything there that anybody would care to see."

The proprietor of the factory smiled, as he replied: "There is no secrecy there. I took you in the room because I did not want you to feel, after reading that notice on the door, that there was something there that we were not willing that you should see. It is one of our ordinary workrooms, and the prohibition of visitors is simply a time-saving precaution. As a rule, we are obliged to rush things constantly in order to keep up with our orders. Every hour counts, and, of course, we must be careful about losing time. Every time that a stranger steps in a workroom of that character the operatives are bound to look at him, and keep watch of his movements. Their minds are diverted, and naturally their hands fail to do their work properly. For every ten minutes that the stranger remains in the room each operative will lose at least four minutes of time. That is a low estimate. There are about 260 operatives on this floor. Take four minutes' time away from each one's work, and you see that the firm loses four times 260 minutes, which is 1,040 minutes, or more than 17 hours. In these hurry times we can't stand it often. But I do not consider the time consumed by your visit as wasted, for in the course of your literary work you will doubtless make good use of the lesson."—N. Y. Times.

THE JUDGE'S REPUTATION.

His Ability to Handle a Gun Was Never Questioned.

"I reckon he has sand," said the Texan as he pointed out the big venerable judge of the county who happened to be passing.

"Don't you know?" asked the traveling man addressed.

"Just among ourselves, I'll be durned ef I do, and I've lived her' all my life. The jedge dropped down 'mongst us right followin' the wah. He was oveh six feet, straight as a gun ba'l and in the prime of life. Somehows it got whisp'd 'round that he was mighty handy with a gun and they made him she'ff. Jest afteh he was swo' in a gang of cowboys raided the town while he was oveh to the cap'tal, and smashed things gene'ly. When he came back we looked fo' him to o'ganize a posse and go afteh 'em.

"But he sits down and writes a note tellin' the boys to come in answeh to the cou't. He puts big fancy col'd seals on this note, and a ribbon an' send it by a deputy. Durned ef them cowboys didn't worry oveh that theh papeh, and talk 'bout it and get nervous till they jest mounted theh ponies and rode in heah and paid they fines. The she'ff jest stood 'round 'sthough nuthin' had took place and not one of them cusses eveh opened his yawp. Afteh two tehms as she'ff he was made jedge, and jedge he's been eveh since. An' I'll bet you, suh, they hain't man, woman o' chile in Texas knows whether he could put a bullet in the side of a ba'n. Nobery eveh see him unlimbeh and shoot, and yet he's got a reputation fo' the sandiest man in Texas. That's a mighty strange thing in this country, sho'."—Detroit Free Press.

The Most Important.

"I suppose that there are many problems which polar explorers seek to solve," said the intrepid traveler, "a great many."

"What is the most important one?"

"Getting back." — Washington Star.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Lu très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie, Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, St-Joseph, Camp et Delord et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier, 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants, de Mme F. Lichtenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages, connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St-Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vertibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres places et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux etages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des piaceurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rosen Esq. notaire, au xfrais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chesnut (maintenant Belleville), Elmira et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques; citerne, water works, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions—La moitié, ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 15 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 5367, rue Magasins, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Charles B. Fee vs E. J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 22, maintenant 241, borné par l'avenue Peters et les rues Magasins, Leontine et Camp, désigné par le No Quatre et mesurant trente pieds deux et 25/100 face sur la rue Magasins, trente pieds de profondeur dans le fond cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot 3 et cent seize pieds neuf pouces et 32/100 de pouce sur la ligne le séparant du lot No 5.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Harris Gagne, avocat du plaignant.
15 avril—15 16 22 29—Mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme Cottage Double, Nos 618 et 620 rue Robert,

Entre les rues Laurel et Jersey.

Third District Building Association vs Charles A. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,137—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Laurel et Jersey, désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 25 janvier 1890, annexé à un acte de vente à la "Union Homestead Association" passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 29 janvier 1890 et mesurant en mesure américaine, chacun vingt-huit pieds et sept pouces de face à la rue Robert par cent vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick J. Burke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars avec 8 0/0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895 jusqu'au paiement: au et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0/0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Triche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.
30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Cinquième District.

Connu comme No 801 avenue Opelousas, coin de la rue Belleville.

Agapito Crespo vs Mme Mary A. Holton, veuve de John T. Tierney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,275—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Belleville dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 127 compris entre les avennes Opelousas, (anciennement Market,) Sidell, (anciennement Jackson), Elmira et la rue Belleville (anciennement Chestnut) Ledit lot est désigné par le No 1 conformément au croquis annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1891, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue Opelousas (anciennement Market) sur une profondeur de cent-trente pieds de face à la rue Belleville et formant l'encoignure dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Wm H. Seymour, avocat pour le plaignant.
22 avril—22 23 29 —mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip,

Connue comme "Vienna Model Bakery"

Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Rousseau, St Thomas, anciennement Fulton, et Sorapuru désigné comme lots Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H. Grant, voyer, le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Le dit lot 116 mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles: Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Sorapuru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Sorapuru par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 12

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une belle Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Rehe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX,
319 rue de Chartres,
(A deux portes du Bureau "l'Abeille")
1er sept—1 an—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 801 avenue Napoléon, coin de la rue Constance.

Mme Charlotte Bourque, veuve de Predon Bourque, versus Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 56,324.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 19 (maintenant No 203) borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Magasin et Constance, désigné comme lot No Un dudit ilet sur un plan litographique de X. Magny, annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, daté du 5 août 1867, étant un acte de vente par Joachim Kohn à Peter Mulligan. Ledit lot de terre mesure, conformément audit plan, vingt-huit pieds huit pouces de face sur l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Constance, desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
J. B. Grinage, avocat pour le plaignant.
29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIR

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars avec 8 0/0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895 jusqu'au paiement: au et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0/0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Triche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.
30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Cinquième District.

Connu comme No 801 avenue Opelousas, coin de la rue Belleville.

Agapito Crespo vs Mme Mary A. Holton, veuve de John T. Tierney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,275—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Belleville dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 127 compris entre les avennes Opelousas, (anciennement Market,) Sidell, (anciennement Jackson), Elmira et la rue Belleville (anciennement Chestnut) Ledit lot est désigné par le No 1 conformément au croquis annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1891, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue Opelousas (anciennement Market) sur une profondeur de cent-trente pieds de face à la rue Belleville et formant l'encoignure dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Wm H. Seymour, avocat pour le plaignant.
22 avril—22 23 29 —mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée du Sixième District.

Connue comme le No 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars avec 8 0/0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895 jusqu'au paiement: au et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0/0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Triche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.
30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIR

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars avec 8 0/0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895 jusqu'au paiement: au et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat (